Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 007-210703435-20260901-DB_48_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT : ARDECHE 07

N° 48 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- **En exercice: 15**
- **Présents : 15**
- **Votants : 15**
- **Absents : 0**

De la COMMUNE DE VINEZAC
Séance du 30 septembre 2026 à 18h30

Date de convocation :
25 septembre 2026
Date d'affichage :
5 octobre2026

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :
M. LAURENT André

Présents : MM André LAURENT, Thomas Inselin, Guillaume GRASSET, Mmes Karine LADET, Laurence BROUSSE-KOCH, Aurore LASSON, Danièle ROURESSOL, Sarah WARTENA, Isabelle MANENT, Mme Amandine MOLLIER, MM. Régis ARLAUD, Pierric LIMOUSIN, Gilles CHAROUSSET, Guillaume EXBRAYAT, et Guillaume LOPEZ.
Absent :
Secrétaire de séance : Mme Karine LADET
Objet : Présentation et discussion du rapport d'activité 2025 du Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche (SEBA)
Rapporteur : délégués titulaires et suppléant

Vu le Code général des collectivités territoriales, relatif à la communication des rapports d'activité des établissements publics de coopération intercommunale ou syndicats mixtes ;
Vu le rapport d'activité de l'exercice 2025 du **Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche (SEBA)** transmis à la collectivité ;
Considérant la présentation effectuée en séance par les délégués retraçant les actions, les faits marquants, les investissements et la gestion du service de l'eau et/ou de l'assainissement pour l'année 2025 ;
Considérant le débat et les échanges qui ont suivi au sein de l'assemblée délibérante

DÉCIDE
Article unique :
L'assemblée délibérante à l'unanimité **PREND ACTE** de la communication et de la présentation du rapport d'activité 2025 du **SEBA**, ledit rapport étant tenu à la disposition des membres de l'assemblée

Ainsi fait et délibéré, les JOUR, MOIS et AN que dessus.
Acte rendu exécutoire après le dépôt

Fait à Vinezac le 1er octobre 2026

Le maire

MAIRIE DE VINEZAC 07 (Ardèche)

Le Maire,
André LAURENT